



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DE SAINT-SÉVERIN

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné par le soussigné de ce qui suit :

- 1) Lors de la séance tenue le 12 septembre 2022, le conseil municipal a adopté un premier projet de règlement portant le numéro 2022-788 modifiant le règlement de zonage 2017-766 afin d'agrandir la 47 la à même la zone 46 Ca sur l'entièreté du lot 6 275 384 et de laisser le résidu de cette zone avec les mêmes usages pour les autres propriétaires.
- 2) Une assemblée publique de consultation sur ledit règlement aura lieu le : 1^e novembre 2022 à 19 h au centre communautaire Robert-Crête situé au 51, boulevard Saint-Louis à Saint-Séverin

Au cours de cette assemblée, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur. Il entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

- 3) Les objets du présent règlement sont :
 - L'agrandissement de la zone 47 la à même la zone 46 Ca sur l'entièreté du lot 6 275 384 et laisser le résidu de cette zone avec les mêmes usages pour les autres propriétaires.
- 4) Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 5) Le projet de règlement, ainsi que les zones visées par ce projet peuvent être consultés au bureau de la municipalité au 1986, place du Centre, Saint-Séverin, entre 8 h et 12 h et entre 13 h à 16 h.

Donné à Saint-Séverin, ce 20^e jour de octobre 2022.

Jocelyn St-Amant
Jocelyn St-Amant
Directeur général